Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal de cette municipalité, qui sera tenue à la salle du conseil le 5e jour du mois de décembre 2011, à 20 h, au lieu ordinaire des séances, soit au 111, 4e Avenue, Crabtree, les membres de ce Conseil procèderont à l'adoption du règlement 2011-194:

Le règlement 2011-194 créant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Crabtree aura pour but d'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil municipal de Crabtree aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

DONNÉ à CRABTREE **ce** 23 NOVEMBRE **jour**

de l'année 2011

Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), PIERRE ROUDEAU (Nom), SEC-TRÉSORIER (Titre) de la municipalité de CRABTREE, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 23 NOVEMBRE 2011, entre 10 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 novembre 2011